

15 décembre 2017

VOSGES ACCUEIL SERVICES

**SCHEMA DEPARTEMENTAL D'AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE
DES SERVICES AU PUBLIC DES VOSGES**

CAHIER N°4

« LES ACTEURS VOSGIENS S'EXPRIMENT »

SYNTHESE DES ATELIERS PARTICIPATIFS

SOMMAIRE

DES ATELIERS PARTICIPATIFS POUR PARTAGER	
LE DIAGNOSTIC ET PROPOSER DES ACTIONS	PAGE 3
CE QUE L'ON PEUT RETENIR DE CES ATELIERS	PAGE 3
ATELIER TERRITOIRE EST	PAGE 5
ATELIER TERRITOIRE CENTRE	PAGE 9
ATELIER TERRITOIRE OUEST	PAGE 13
ATELIER SANTE	PAGE 15
ATELIER PERSONNES AGEES	PAGE 19
ATELIER JEUNESSE	PAGE 21
ATELIER ACCES AUX SERVCIES PUBLICS	PAGE 23
ATELIER MEDIATION NUMERIQUE	PAGE 25

Réalisé au cours de l'année 2017, le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public « **Vosges Accueil Services** » est composé de **7 cahiers** : n°1 – « Les services dans les Vosges » - Etat des lieux et atlas des services // n°2 – « La parole des Vosgiens »- Synthèse du panel et analyse des deux enquêtes // n°3 – « Les projets des opérateurs et des associations » - Synthèse des entretiens // n°4 – « **Les acteurs Vosgiens s'expriment** » - **Synthèse des ateliers participatifs** // n°5 – « Les services dans les territoires » - Diagnostic des 11 EPCI Vosgiens // n°6 – « Les enjeux et les orientations proposées » // n°7 - « Les orientations stratégiques et les actions ».

Ces cahiers sont disponibles en téléchargement sur le site www.vosges.fr » ou sur demande auprès du Conseil départemental des Vosges – DPCDD – 8 rue de la Préfecture – 88000 EPINAL.

DES ATELIERS PARTICIPATIFS POUR PARTAGER LE DIAGNOSTIC ET PROPOSER DES PISTES D' ACTIONS

Huit Ateliers Participatifs se sont tenus les 13 et 14 mars dans trois lieux du département : cinq ateliers thématiques et trois ateliers territoriaux. Chaque atelier a duré deux heures. Ils ont rassemblé près de 300 personnes : élus, agents des collectivités, responsables de services publics ou privés, responsables associatifs...

Ces Ateliers avaient pour objectifs :

- Permettre aux acteurs et partenaires de s'approprier les objectifs et la démarche d'élaboration du SDAASP.
- Donner la parole à chacun pour exprimer son propre point de vue et son expertise d'usage aux éléments d'état des lieux .
- Identifier des pistes d'amélioration qui viseront à co-construire les réponses aux besoins identifiés.

Ils se sont déroulés sur un mode très participatif et ont permis aux participants de passer par des évocations très concrètes et/ou très localisées. L'important est que ce soit leur expression et qu'elle nourrisse par croisement le diagnostic qualitatif .

Disposés autour de table ronde de 6 à 8 personnes, les participants devaient répondre successivement à trois questions et en débattre avec les autres :

1. Quels sont les services qui existent auxquels vous tenez le plus ? (« Services essentiels à conserver » – post-it vert).
2. Quels sont les services qui manquent ? (« Services manquants » - post-it rouge).
3. Que faudrait-il prévoir pour améliorer la situation ? (« Propositions » - post-it jaune).

CE QUE L'ON PEUT RETENIR DE CES ATELIERS

- Ces ateliers ont suscité de nombreuses contributions des acteurs locaux présents (élus, techniciens de collectivités, associations, administrations, opérateurs de services). Les compte-rendu figurant dans les pages suivantes reprennent en détail toutes les expressions et propositions formulées lors de ces ateliers. Celles-ci constitueront une matière importante et utile pour élaborer le plan d'actions du SDAASP.
- De ces temps d'échanges et de contributions, il ressort plusieurs points saillants :
 - La facilité d'accessibilité aux services est souvent aussi importante que la proximité. Et il est souvent souligné la nécessité d'un accueil et d'un contact humain.
 - Les lieux d'orientation et d'accompagnement vers les services, notamment les Maisons de Services au Public (MSAP), sont très appréciés et doivent être confortés et développés.
 - L'accès au haut débit est un sujet transversal et récurrent qui est ressorti dans tous les ateliers. Mais cela n'est pas suffisant pour garantir un accès aux services digitalisés, l'accompagnement pour les usages du numérique est indispensable et doit être développé.
 - Les deux thèmes les plus débattus sont les enjeux de la mobilité et de la santé, confirmant ainsi leur priorité forte pour les territoires.
 - Pour la mobilité, il s'agit surtout de trouver des solutions de transport adaptées aux besoins pour les publics les plus fragiles (personnes âgées en milieu rural, jeunes sans permis...). L'innovation dans ce domaine est indispensable pour sortir des services déjà existants et ne répondant pas toujours à ces besoins spécifiques de mobilités.
 - Pour la santé, l'accès aux soins spécialisés reste la priorité et l'inquiétude pour le devenir de la médecine générale (départs en retraite non remplacés des praticiens). Il est souligné l'intérêt des initiatives prises pour organiser la présence médicale au sein des Maisons de Santé Pluridisciplinaires et du développement de la télémédecine. Enfin le maintien d'un bon niveau d'organisation territoriale des services d'urgence est demandé.
 - Le vieillissement de la population vosgienne, et son accélération dans les prochaines années, nécessite de renforcer les dispositifs d'accompagnement des personnes âgées notamment pour le maintien à domicile.

- Les services aux familles, particulièrement pour l'accueil de la petite enfance, nécessiteraient d'être améliorés dans certains territoires (cf le schéma de services aux familles de la CAF).
- Les thèmes relevant de l'école, des commerces de proximité, de la sécurité ou des loisirs, s'ils ont été évoqués régulièrement dans les ateliers, ne représentent pas des priorités majeures. Toutefois ils concourent à la qualité de vie dans les espaces ruraux notamment.
- **L'attractivité du département** et le **développement économique** (notamment les nouvelles formes de travail, télétravail, co-working, soutien aux porteurs de projets...) constituent des fondamentaux pour maintenir et renforcer une offre de services de qualité dans l'ensemble des territoires vosgiens. La question d'attirer des cadres dans les domaines de la santé, de l'éducation ou de l'industrie est récurrente.
- **L'information sur les services dans les territoires** (à toutes les échelles) est très régulièrement évoquée pour valoriser l'existant et faciliter son accès.
- **L'insuffisante** valorisation des initiatives locales et associatives est mentionnée, ces initiatives constituent pourtant une offre de services souvent innovantes et adaptées aux besoins.
- La **coordination, la concertation et la coopération entre les acteurs** au sein des territoires mériteraient d'être encouragée car elles permettent aussi d'améliorer la qualité des services dans tous les domaines (santé, famille, prestations sociales, culture...).
- La coopération entre les professionnels et solidarité entre les territoires constituent aussi des leviers pour un aménagement équilibré des territoires, principalement pour les zones rurales les plus en difficulté.

Lundi 13 mars à 14h30 à Saint-Dié-des-Vosges

70 participants

Introduction par Damien Parmentier - DG du Conseil Départemental

1. SERVICES ESSENTIELS A CONSERVER

Santé.

Services médicaux : centre hospitalier, médecins spécialistes. // Les services de santé sont bons. // Santé et médecin. // L'hôpital // Le médecin. // Médecins (vieillesse des praticiens existants). // Médecin de proximité. // Médecins généralistes. // Médecins spécialistes. // Maison de santé pluridisciplinaire. // Maison de santé. // Maison médicale. // Soins infirmiers. // Accès aux services de santé / médecins généralistes, infirmières et auxiliaires médicaux et pharmacie. // Les services de santé : médecin, laboratoires, cabinet médical // Soins aux personnes âgées. // Médecins, infirmiers, kiné, dentiste. // Pharmacie

Commerces

Commerces = proximité. // Commerces de proximité. // Commerces et services de proximité (Poste, Hôpital, Pompiers, gendarmes). // Commerces et services divers : épicerie, DAB, station service // Boulangerie. // Epicerie, bazar. // Boulangerie, café. // Alimentation (équilibre entre grandes surfaces et commerçants indépendants).

Services de proximité

Services de proximité : vie courante, services marchands mais fragilité du commerce local. // Services de proximité en milieu rural // Commerces et services de proximité (Poste, Hôpital, Pompiers, gendarmes). // Station essence. // Coiffeur // Banque // Agence immobilière. // Préserver l'artisanat. // Maintien du service postal. // Agence postale. // Poste.

MSAP.

Aide aux démarches. // Aide aux démarches numériques. // Accès internet existe mais à améliorer. // Information aux droits et prestations.

Services administratifs

Mairie // La ComCom de Bruyères. // Formalités administratives (mairies, conseil départemental). // Services administratifs : MSAP, MSVS, CCAS/Mairie. // Formalités administratives. // Services publics. // Services fiscaux. // Perception et services impôts.

Services à la personne

Les services d'aide à la personne. // ADMR. // Service du portage de repas

Services sécurité

Service de secours. // Pompiers // Secours incendie. // Les services du SDIS. // Le SDIS. // Pompiers, gendarmes.

Emploi et insertion

Services d'accès à l'emploi. // Pôle emploi. // Accompagnement des jeunes vers l'insertion sociale et professionnelle (Mission locale). // Formation continue et professionnelle, emploi et création d'activités.

Social

Les services sociaux (MSVS, SIAE...). // Assistante sociale, permanence sociale (conciliateur). // Lien social.

Education

L'école dans la commune. // Les établissements scolaires. // Services éducation : écoles, collège. // Ecole, collège // Ecole primaires et les services (cantine, garderie). // Ecoles maternelles et élémentaires. // les RPI isolés. // Services périscolaires (cantine, garderie, CLSH).

Culture et loisirs.

Accès à la culture : lieux et animations. // Activités sportives et culturelles (médiathèque, piscine, stade omnisport). // Offres culturelles (médiathèque, cinémas). // Services culturels, sportifs, loisirs. // Médiathèque Bruyères. // Médiathèque de Plainfaing. // Cinéma. // Activités ludiques et sportives. // Salle de sports et gymnase, terrain de foot

Famille

Fixer des populations dans certains territoires. // Crèche. // RAM

Jeunes

Services logement pour les jeunes (accompagnement, information, accueil, hébergement, logement. // Maison des jeunes.

Transports, mobilité.

Transport TGV St Dié. // Transport vers les pôles médicaux.

Tourisme

Attractivités touristiques // Bureau tourisme.

Environnement.

Gestion des déchets. // Le déneigement.

2. SERVICES QUI MANQUENT

Transports / Mobilité.

La mobilité. // Moyen de transport. // Transports publics. // Plus de lignes de transport. // Des transports accessibles. // Transport à la demande. // Transport à la demande ou une navette pour les jours de marché. // Transport :

déséquilibre entre les communes. // Mobilité zones rurales. // Transports interurbains. // Déficit de transports publics et transport à la demande pour des déplacements intercommunaux. // Transports à la demande en Déodat. // Transports à Bruyères. // Mobilité (Corcieux). // Transports handicapés. // Vélolib électrique. // Recharge des véhicules électriques. // Cadencement TER Epinal – St Dié. // Voie rapide entre les grands pôles du département (transversale Vosges – Alsace). // Le week-end sans voitures les personnes ne peuvent pas rendre visite leurs proches hospitalisés à Plainfaing. // Création d'autres modes de transport (navette, mini-bus) et meilleure coordination de l'existant avec horaire CFA, lycée par ex.

Santé

Médecins spécialiste (7). // Les services médicaux de spécialité. // Spécialistes dont ophtalmologue (3).. // Les ophtalmologues. // 1 an d'attente pour obtenir un rdv chez un ophtalmo ou dermato. De nombreuses personnes renoncent à se soigner. // Santé : docteurs, pharmacie. // Médecins de campagne. // Médecin conseil. // Maison médicale pluridisciplinaire à Bruyères. // Cabinet médical. // Maison de santé. // Services de soins diversifiés. // Création de pôles médicaux avec spécialistes. // Hôpital présent mais qui n'offre pas tous les services ou très peu de services.

Services publics.

Une MSAP en proximité. // Accès sur un site aux services tels que CAF, Pôle Emploi, Mission Jeune, CLIC) ou eantenne MSAP. // Accès aux renseignements administratifs, services publics et privés (Fraize). // Permanence en dehors des heures dites « traditionnelles ». // Poste (heures d'ouverture).. // La Poste. // Les services fiscaux de proximité. // Trésor public. // Trésorerie / Perception. // Services sur les secteurs les plus ruraux (analyse géographique).

Services à la personne.

Service d'aide au maintien au domicile // L'accueil et le soutien aux malades (disparition de certains services hospitaliers)

Emploi / Economie

Dispositif cohérent d'accompagnement à la création d'entreprise. // Création d'activités. // Promotion des initiatives locales (pépinières d'entreprises). // Organisation commerciale des producteurs locaux. // Tourisme. // Télétravail et co-working.

Formation.

Enseignement supérieur (3).. // Formation continue professionnelle. // Education et emploi.

Personnes âgées.

Des places pour les personnes âgées et handicapées. // Maison de retraite (val du Neuné). // Aide à la personne âgée.

Numérique.

Aménagement haut débit et THD. // Débit Internet (Remiremont). // Accès Internet.

Sécurité / Justice

Brigades de proximité. // Justice (3).. // Une justice de proximité.

Loisirs / Vie associative.

Cinéma. // Aide à la vie associative. // Création équipements et ensembles loisirs et sportifs selon les secteurs. // Loisirs au sens large.

Commerces / services de proximité.

Station service. // Auto-école. // Distributeurs de billets.

Social

Service social. // Centre social à Bruyères. // Lieux de vie et d'échanges : salon de thé ou café pour groupes de paroles, bibliothèques en un même lieu.

Famille

Les logements sociaux. // Service relation aux jeunes. // Garderie enfance (selon les secteurs).

3. PROPOSITIONS

Développer les activités économiques.

Du travail ! // Emplois // Industries. // Développement économique. // Favoriser l'emploi pour créer une nouvelle dynamique. // Création d'entreprises et installation d'industries. // Favoriser l'installation d'entreprises (artisans, médecins) par le biais d'incitation financière ou autre. // Aider les artisans à s'installer en milieu rural. // Création d'activité. // Guichet unique pour la création d'entreprise. // Créer de l'emploi et de l'apprentissage. // Espaces de coworking et de télétravail. // Producteurs locaux : structure fédératrice et circuits identifiés + distributeurs (points de vente et automatiques).

Attractivité du territoire.

Renforcer l'attractivité de notre territoire. // Rendre le territoire attractif. // Attractivité de la région (créer de l'emploi). // Mettre en valeur les richesses et les atouts de notre territoire. // Rendre plus attractif et aider les jeunes à s'installer. // Motiver la population la plus jeune, animer. // Savoir vendre la qualité de vie que nous connaissons actuellement (pas d'accidents climatiques excessifs). // De la promotion des Vosges, de la confiance, un engagement civique, de l'optimisme // Ouvrir des facultés.

Faciliter l'installation de médecins.

Offre de soins spécialisés. // Améliorer l'accès aux soins médicaux et les délais. // Sponsoriser les études des étudiants en médecine en échange de leur implantation sur le territoire. // Organisation de locaux et permanences de spécialistes médicaux dans les territoires (en lien avec les hôpitaux). // Aide aux fonctionnements, installation de médecins spécialistes (régulation nationale des installations). // Pour les ophtalmo, il suffit pour équilibrer

au niveau national de jouer sur la rémunération ou les dégrèvements d'impôts. // Encadrer l'offre médicale comme elle l'est pour les notaires et les pharmaciens. // Maintenir les services médicaux de proximité (CH Remiremont). // Ouverture de places par l'ARS pour PA/PH.

Renforcer les transports et faciliter la mobilité.

Développer les transports. // Développer l'offre de transport public. // Transports en commun gratuits et fréquents. // Adapter les horaires. // Schéma de déplacement au niveau de l'agglomération. // Adapter les services de transport (augmenter les plages horaires, développer la communication). // Meilleure communication sur les lignes de transport (plus de lisibilité). // Développer des modes de transports attractifs. // Transport à la demande. // Développer les offres de transport à la demande et transports locaux. Gare – zone de stationnement. // Communication sur les possibilités de transport (bus scolaire). // Desserte ferroviaire. // Véhicules aménagés pour transports PMR. Aider à la mobilité. // Mobilité = aide au financement du permis de conduire + acquisition du 1^{er} véhicule. // Développer les bornes électriques et les voies vertes.

Conforter les MSAP et la mutualisation des services.

Développer des MSAP (mutualiser l'accès aux services administratifs). // Des services proches, faciles, accompagnés : accueil humain, mutualisation, numérisation. // Mutualisation de services dans un site unique de proximité. // Fédérer les services. // Mutualiser les services de proximité. // Accueil physique de l'utilisateur. // Permanence MSAP à Granges-Vologne et Corcieux. // Création du MSAP à Fraize, à Plainfaing.

Le haut débit pour tous.

Très haut débit (7). // Haut-débit. // Attente des plans haut débit ! // Haut débit et couverture téléphonique. // Téléphonie en zone blanche (Val du Neuné). // Accès Internet pour tous. // Accompagner les services sur le développement utilisation des outils informatiques // Accès au numérique accompagné pour les populations (demandes auprès des différentes institutions). // Accès numérique aux services. // Des outils de communication pour tous foyers

Encourager le maintien ou création de services de proximité.

Aider les petits commerces à se maintenir. // Aides aux petits commerces de proximité. // Aides à l'installation // Soutenir les commerces et les artisans. // Développement de services ambulants. // Station essence. // Cinéma. // Petits commerces.

Services aux familles

Zone habitable. // Offre de logement. // Antenne CLIC à Gérardmer : réponse globale des différents services aux demandes des +60 ans. // Accueil petite enfance à Provenchères. // Augmentation capacité d'accueil du multi-accueil de Bruyères. // Accueil des familles et prise en

compte de la jeunesse. // Café polyvalent : lieu de maintien du lien social.

Solidarité territoriale et lien social

Péréquation ville/campagne. // Revoir le modèle économique. // Démarche locale de portage et d'accompagnement du SDAASP dans la durée. // Educateurs de rue. // Plus de relationnels avec les habitants des villages (assistantes sociales). // Améliorer la communication sur les changements. // Préserver le lien social. // Soutien aux associations du territoire.

Lundi 13 mars à 18h30 à Capavenir-Vosges

55 participants

Introduction par Martine Gimmillaro - VP du Conseil Départemental

1. SERVICES ESSENTIELS A CONSERVER

Les écoles et l'éducation.

L'école (8) // Ecole maternelle et primaire. // Les écoles et les crèches // Enseignement. // Scolarité, éducation de qualité. // Education (enseignement). // L'éducation (4) // Education : garder les écoles dans les villages. // Education et formation. // Education / Formation en adéquation avec emploi. // Education/emploi (2). // Education : établissements scolaire, collèges, lycées. // Collège. // Service de l'éducation, école, collège. // La formation.

Services de santé

Santé (10) // Accès à la santé : hôpital, médecins, spécialistes. // Offre de service médical diversifiée (ex : ophtalmo, spécialistes...)// Présence de professionnels de santé. // Accès aux soins. // Services de santé. // Services médicaux : médecin, pharmacie. // Médecins (2) // Médecins et spécialistes. // Spécialiste de santé. // Médecins généralistes et Hôpitaux. // Offre hospitalière // Maison de santé pluridisciplinaire (2).

Sécurité

Pompiers (2). // Pompiers, services de sécurité. // Les pompiers, sécurité incendie. // Santé premier secours (proximité) // Sécurité (4). // Brigade de proximité gendarmerie. // Service de sécurité. // Force de l'ordre.

Services aux personnes

Services à la personne (2). // Services aux personnes âgées. // Services aux personnes.

Services publics

Services publics. // Services publics : MSAP, mairie, éducation, services de santé // Services publics : marchand La Poste / administratif Perception. // Offre complète d'information sur les services régaliens et administrations. // Services publics : éducation, mairie, sécurité, sociaux. // Administration : CPAM, CAF (MSAP). // Ecoles et Mairies sur l'ensemble du territoire. // Maison des services publics // Développement des Maisons de services au Public (MSAP). // MSAP (2). // Mairie (2)

Proximité

Le contact humain (2). // Proximité et mobilité. // La proximité des services.

Economie

Artisanat local. (2) // Economie : PME en rural. // Tissu économique de proximité.

Accompagnement social

Aide et accompagnement social. // Services sociaux. // Services de proximité pour le social. // Proximité du service social par rapport à l'accès aux droits.

Cadre de vie

Accueil de proximité des enfants (crèches, assistantes maternelles) // La petite enfance // Espace de rencontres (jeunes, nounous, enfants...)// Accès à la culture. // Equipements culturels accessibles. // Qualité de vie (loisir, culture). // Qualité de vie (culture, sport, loisirs). // Loisirs (2). // Services culturels (cinéma, expo) et sportifs. // Bibliothèque. // Terrain de sport et aire de jeux.

Commerces et services

Services marchands de proximité (épicerie...)// Petits commerces de proximité // Commerce de proximité (3)// Services privés : commerces. // Banque (2) // La Poste (2).

Transports

Transports : même s'ils existent, ils ne sont pas suffisants. // Transports (2) // Transport ferroviaire.

Associer les acteurs.

S'appuyer sur les acteurs locaux (associations, entreprises). // Etablir des conventions pluriannuelles. // Accepter que certains services ne soient pas « rentables ». // Services mutualisés au niveau intercommunal.

Accès à Internet.

2. SERVICES QUI MANQUENT

Accès aux soins et santé.

Démographie médicale. // Médecins spécialistes (2). // Spécialistes, ophtalmologues // Santé (mentale et spécialisée ophtalmo). // Offre médicale spécialisée. // Service de médecins spécialisés. // Médecins spécialistes : ceux en place sont souvent proches de la retraite. // Ophtalmologues. // Médecin pédo-psychiatre. // Santé : médecins spécialistes. // Insuffisance ou absence de certains spécialistes médicaux. // Accès aux soins « spécialisés » pour Rambervillers et Bruyères. // Accès aux soins, manque de médecins à Rambervillers. // Médecins sur Rambervillers (2) // Maison médicale (un peu

éloignée). // Désert médical pour Brouvelieures. // Accès aux droits à la santé (7% des vosgiens n'ont pas de complémentaires santé). // Services de santé, en particulier pour les personnes sans mobilité (personnes âgées ou sans moyen de locomotion) qui dépendent d'autrui ou doivent payer pour se déplacer (≠visites à domicile des médecins limitées).

Mobilité

Transport (9). // Transports (≠moyens). // Transport/Mobilité. // Question de la mobilité. // Insuffisance des transports. // Transports : pas assez de lignes sur certains secteurs. // Mobilité des zones « claires » (manque de transports). // Accès à des transports dans les petites communes. // Réponses adaptées en terme de mobilité aux besoins des publics. // Transport à la demande. // Transports publics adaptés (ex : transport à la demande, horaires, fréquences). // Transports (navette pour médecin). // Transports réguliers (desserte TGV + Bus). // Les transports en commun intercommunaux. // Mutualisation de véhicules des communes ou d'établissements (par ex : EHPAD) pour des associations locales.

Haut débit et Internet

Haut débit// Le Net (Haut débit). // Accès Internet. // Internet + haut débit + téléphonie mobile. // Téléphonie mobile, Internet haut débit. // Qualité du réseau internet pour l'accès aux services en ligne à Charmois l'Orgueilleux.

Logements adaptés

Logements adaptés (2). // Logement décent (3). // Logement accessible. // Logement adapté aux seniors. // Logements personnes âgées. // Logement sénior en transition. // Logements pour personnes âgées et handicapées. // Logement décent et adapté pour personnes âgées et handicapées. // Logements adaptés pour les personnes handicapées.

Personnes âgées et handicapées

Relais locaux MDPH. // Accueil et gestion des anciens. // Accueil 3^{ème} âge. // Services à la personne, portage de repas. // Lutte contre la perte d'autonomie des personnes âgées. // Contacts intergénérationnels. // Places en ESAT. // Etablissements polyhandicapés. // Maison de convalescence. // Maison de retraite médicalisée (soins Alzheimer).

Formation et enseignement supérieur

Enseignement supérieur (2). // Enseignement supérieur : offre universitaire plus large. // Etudes supérieures et offre de formation. // Formation en lien étroit avec les besoins des entreprises et des services. // Formation professionnelle adaptée aux besoins réels de l'emploi. // Formations par cours du soir.

Commerces de proximité

Commerces de proximité (4) // Petit commerce. // Commerce local de proximité. // Boulangerie à Frizon. // Boulangerie et station service dans le sud de la CA Epinal.

Développement économique

Maintenir le tissu économique. // Accès à l'emploi, développement économique.

Equipements loisirs et vie associative

Lieux de rencontres. // Accueil des jeunes. // Equipements sportifs. // Equipements culturels. // Loisirs sur Ouest vosgien. // Services culturels. // Soutien au tissu associatif local. // Soutien au tissu associatif. // Centres sociaux. // Ecrivains publics.

Enfance et éducation

Petite enfance. // Crèches. // Conditions d'accès satisfaisantes à l'éducation des enfants (nombre d'enfants par classe).

Accueil services publics

Disponibilité et formation des secrétaires de mairie pour renseigner les habitants. // Soutien administratif.

Sécurité.

Sécurité publique sur le terrain.

Infrastructures

Infrastructures et développement, ingénierie. Réseau de communication.

3. PROPOSITIONS

Santé

Un bus itinérant pour démarches administratives et paramédical (podologue). // Services itinérants (ex : podologue). // Consultations à distance avec infirmière locale présente. // Créer des groupements d'employeurs santé // Véritable projet médical (proximité, de référence) // Attractivité hospitalière. // Développer une action concertée pour une meilleure couverture des droits à la santé. // Nouveau mode d'exercice de la médecine. // Santé : nouveaux modes d'exercice, coopération et équipements mutualisés. // Plateau technique médical dans les territoire (spécialistes). // Mutualisation des postes de spécialistes. // Favoriser l'installation des médecins. // Favoriser le regroupement des médecins (cabinets pluridisciplinaires). // Santé : MSP. // Faciliter l'installation de médecins et de maisons médicales. // Développer les Maisons de santé.

Mobilité, transport et infrastructures.

Mobilité (transport publics). // Bus service public. // Transport. // Développer le transport. // Transport : TAD, intermodalité. // Etendre les horaires des transports. // Desserte pour bus (plutôt minibus) mais à fréquence plus soutenue. // Baisser les coûts des transports publics. // Le Bus Magic ! // Transports : plus de lignes, inventer des transports en co-voiturage sur petits trajets type « Blablacar » par le biais des communes ou des ComCom. // BlaBlaCar vosgien ou des bourses de déplacements. // Développer les transports mutualisés, co-voiturage (bourse des déplacements, fret de passagers). // Développer le co voiturage et transports à la demande. //

Service transports/mobilité en proximité (taxi social). // Développer les réseaux de circulation (route, fer, fleuve). // Transports : désenclavement du département et à l'intérieur du département. // Faciliter les transports et la mobilité dans les Vosges. // Des voiries améliorées.

Haut débit et numérique

Développer le haut débit et le THD. // Haut-débit // Accès au haut débit // Améliorer le numérique. // Développement du numérique, de la fibre. // Service de téléphonie mobile // NTIC. // Accès à internet haut débit. Haut débit, téléphonie 4G dans le sud du département. // Permettre un accès acceptable au réseau Internet (débit, constance du service). // Zone blanche Internet // Développer l'accès à distance via le net. // Soutenir et accompagner les personnes dans le développement du numérique.

Attractivité des Vosges

Attractivité économique. // Etre attractif. // Attractivité du territoire. // Développer la communication autour du département des Vosges : mise en valeur de la qualité de vie. // Attractivité de la vie universitaire. // Enrichir l'offre / faciliter la poursuite des études supérieures (accompagnement / aides financières). // Développer la formation professionnelle ciblée sur les besoins réels de l'emploi.

Concertation et gouvernance

Garder les services publics (la Poste) // Concertation plus grande en cas de suppressions de services publics. // Eviter les suppressions de services sans concertation (La Poste, école). // Etre écouté. // Etre davantage écouté. // Rapprocher, écouter la base et décider ensemble. // Diminuer les contraintes réglementaires.

Solidarité territoriale

Tenir compte du territoire rural. // Tenir compte de la spécificité rurale de notre territoire. // Structurer notre territoire en pôle de proximité pour répondre aux différents besoins de la population. // Répartir équitablement les moyens // Etre attentif à la réalité géographique (distances, habitat dispersé, hameaux) et maintenir/conforter les services là où une « centralisation » éloigne trop les services (ex : distance parcourue par les enfants pour se rendre à l'école). // Rééquilibrer les services dans les villages ruraux et villages plus importants car tous les services délocalisés dans les villes plus importantes. // Améliorer la coopération entre les territoires. // Accepter que certains services ne soient pas rentables. // Modèle économique à revoir. // Créer un service ingénierie au niveau du département pour penser le demain.

Accueil de proximité, mutualisation et MSAP

Privilégier le contact humain. // Privilégier les contacts humains par rapport à l'utilisation des « machines ». // Mutualisation des services en un même lieu. // Mutualisation des services en un seul et même endroit. // D'un premier accueil en proximité pour un maximum de domaines (emploi, accès aux droits). // Téléassistance :

accès à distance aux services et accompagnement vers les services. // Développer les MSAP.

Services aux familles

Petite enfance : crèche associative. // Développer une offre éducative innovante en limitant le nombre d'enfants par classe notamment pour les multiniveaux (ex : 20 par classe).

Activités économiques en milieu rural

Emploi = développement de l'activité économique. // Aider les artisans à s'installer en milieu rural. // Aides à l'installation des petits commerces // Aide à l'installation des commerces de détails. // Services aux personnes, formation. // Prévoir systématiquement des hébergements pour les formation/insertion. // S'appuyer sur les acteurs économiques. // De l'emploi digne de ce nom.

Amélioration de l'habitat

Lutte contre la précarité énergétique. // Poursuivre les PIG. // Habitat adapté pour les personnes âgées. // Maintenir des personnes âgées à domicile : formation des personnes, favoriser l'adaptation des logements. // Développer le logement des personnes âgées. // Proposer des ateliers aux personnes âgées pour favoriser le maintien à domicile.

Renforcer les liens sociaux

Lien social avec un public isolé. // Travail en réseaux à développer. // Favoriser l'économie participative. // Une offre culturelle itinérante et diversifiée.

Informations et communication

Communiquer. // Meilleure communication. // Information complète pour le public. // Portail avec info à thème. // Proximité de l'information par Internet.

Recrutement forces de l'ordre.

Mardi 14 mars à 19h00 à Contrexéville

39 participants

Introduction par Olivier Ramond - Directeur du Conseil Départemental

1. SERVICES ESSENTIELS A CONSERVER

Santé

Santé (4) // Médecins de campagne. // Médecins généralistes. // Médecins. // Offre de santé : des maisons médicales aux hôpitaux en passant par les spécialistes et les EHPAD. // Santé : hôpital et maison médicale à Neufchâteau. // Service de santé : CHOV // Centre hospitalier Ouest Vosgien. // Pharmacie.

Sécurité et Urgences.

Sécurité : police, gendarmerie, pompiers (3). // SDIS - Gendarmerie. // Santé et urgence. // Les services de secours, de santé. // Service incendie secours qui supplée dans un contexte de désertification médicale.

Personnes âgées et services à la personne

Aide aux personnes âgées par le portage de repas à domicile. // Aide aux personnes âgées. // Service aux particuliers. // Service à la personne. // EHPAD.

Education.

Education (important). // Service public de l'éducation. // Education scolaire. // Ecoles primaires (5). // Education (collèges, écoles). // Enseignement : collège et lycée.

Commerce de proximité.

Offre commerciale : de base (alimentaire) et emploi de proximité. // Services marchands privés : boulangeries, épiceries. // Services de proximité et commerces ambulants, producteurs locaux. // Petits commerces. // Petit commerce (boulangerie).

MSAP et services public de proximité.

MSAP (4) // MSVS // Mairies (2) // Sous-préfecture. // La Poste (3). // Facteur.

Culture et loisirs

Environnement culturel, loisirs et sportif. // Loisirs // Culture. // Associations.

Famille et centres sociaux.

Offre sociale et service public. // Centre social de Contrexéville. // Centre Social. // Centres sociaux. // Petite enfance (2).

Transports, SNCF.

Service de l'emploi.

Logement.

2. SERVICES QUI MANQUENT

Santé

Des médecins. // Médecins de campagne « grand ouest ». // Relève de médecins. // Les spécialistes de santé (4). // Spécialistes médicaux dont psychiatres. // Spécialité médicale (accès difficile). // Services de santé de proximité. // Offre de soins de premier secours (médecin de campagne, généralistes ou spécialistes). // Centres de santé pour attirer les professionnels de santé.

Mobilité

Mobilité ? // Défaut de transports. // Transports (2). // Service public ferroviaire. // Le train = + mobilité. // Transports (taxi social ?) // Aide aux déplacements pour demandeurs d'emploi et apprentis.

Formalités administratives

Guichet unique. // Maisons des services. // MSAP Ouest vosgien et Terre d'Eau. // Assistance aux démarches administratives des personnes les plus fragilisées (Internet). // Administratifs (CAF, MSA). // CAF, Sécurité sociale. // Cartes d'identité.

Urgence et secours.

Services régaliens. // Disponibilité de pompiers en journée. // Problème de disponibilité en journée des SPV. // Services qui pourront peut-être disparaître si pas de recrutement de sapeurs pompiers volontaires (SPV).

Accueil jeunes enfants

Offre d'accueil jeune enfance : manque places de crèches // Crèches. // Crèches itinérantes.

Accueil personnes handicapées et séniors.

Places pour personnes handicapées. // Centre d'accueil personnes handicapées. // Saturation des maisons de retraite.

Commerces et services de proximité

Commerces de proximité (3). // Epicerie locales. // Offre ambulante de services (bus ?). // Services aides à domicile

Formation et éducation.

Offre d'études supérieures. // Services périscolaires dans les écoles primaires. // Accès à la formation au numérique.

Emploi et activités économiques.

De l'emploi (usines). // Emploi (service, aide). // Industrie (2). // Artisanat (2).

Activités de loisirs.

Accès sport/culture/loisirs, hors centre urbain.

Réseau téléphonie.

3. PROPOSITIONS

Attractivité du territoire et éviter les fermetures d'activités

Rendre le secteur plus attractif pour tout type de profession. // Anticiper les reprises d'entreprises. // Anticiper les reprises d'entreprises, commerces, santé (kiné)...

Développement local et cohésion territoriale

Politique de solidarité territoires urbains et ruraux (économiquement excédentaire / déficitaire). // Une meilleure répartition des services au niveau départemental (ex : pôle spécifique). // De la cohésion entre les collectivités, le réseau de transport et l'Etat. // Cohésion entre les collectivités. // Problème législatif. // Plus de reconnaissance de la commune // Garder la sous-préfecture. // Promouvoir le développement social local, articuler les initiatives des élus/des professionnels et en associant les citoyens aux réflexions.

Amélioration de la santé.

Service santé. // Médecins spécialistes. // Développer les maisons de santé. // Mesures sur la santé pour arrêter la désertification médicale. // Aide ciblée pour l'installation de médecins (coordination Département). // Incitation contrôlée pour l'installation de médecins.

Adapter l'accès aux services publics et mieux faire connaître l'offre de services.

MSAP // Maison des services et des associations. Maison de services et services de proximité (ambulants ?). // Maintenir à tout prix la présence physique au contact des citoyens. // Coordination des services existants (meilleure connaissance de ce qui existe). // Mutualisation services au niveau interinstitutionnel. // Services ouverts intelligemment. // Horaires plus souples sur tous les services. // Annuaire des professionnels pour meilleure connaissance des services. // Développer l'information sur les services à la population.

Mobilité et transports.

Volonté politique au niveau des transports. // Transports (individuel et collectif) et entretiens des axes de communication. // Transport + réseau tout communication. // SNCF à améliorer et transport à la carte

Urgences et secours.

Communiquer auprès de la population et sensibiliser sur la sécurité afin que chacun soit acteur de sa propre sécurité. // Développer le 1^{er} maillon de la chaîne dans les formations aux 1^{er} secours à la population. // Développer le recrutement des Sapeurs Pompiers volontaires dans les communes et interco.

Accompagner les parcours de formation et d'insertion professionnelle.

Etudier l'offre scolaire en temps de trajet maximum au lieu des effectifs. // Mettre en place des parcours avec des passages obligés avec un suivi formalisé pour tous les jeunes et en particulier ceux qui ne suivent plus des études. // Plan amélioration pour parcours de formation. // Formation/information en adéquation à l'offre d'emploi. // Adaptation service emploi par rapport au territoire. // Pôle Emploi adapté au bassin de vie. // Favoriser l'apprentissage (2). // Formation.

Services pour les familles

Les crèches. // Micro-crèche. // Relais assistantes maternelles. // Soutien à la parentalité. // Soutien famille rurales : centres aérés. // Service pour la jeunesse. // Services à la jeunesse. // Jardins familiaux (100 m²)

Services et commerces de proximité.

Commerces. // Développer les épiceries ambulantes, boulangeries. // Circuits courts.

Réseau haut débit et Internet

Internet. // Développer l'accès internet. // Développer l'accès internet et téléphonique.

Mardi 14 mars à 9h30 à Capavenir-Vosges

21 participants

Introduction par Martine Gimmillaro - VP du Conseil Départemental

1. SERVICES ESSENTIELS A CONSERVER

Maillage territorial

Préserver un maillage territorial de toute la santé. // Conserver une bonne présence médicale malgré le vieillissement des praticiens. // Un maillage assez serré de médecins généraliste (limiter l'éloignement = meilleure prise en charge de la population). // Médecins généralistes surtout en zone rurale. // Présence de médecins généralistes sur l'ensemble du département. // Maillage territorial des professionnels de santé de l'Education Nationale (infirmiers). // Politique locale volontariste (Epinal – Remiremont). // Bon réseau de services hospitaliers. // Bon maillage hospitalier // Les Centres hospitaliers. // Maillage territorial des sapeurs pompiers et de son service de santé.

Coopération et partenariat

Partenariat PMI/CPEF. // Partenariat ARS/PMI. // Partenariat ARS dans le cadre des AAP – IREPS. // La coopération des différents services ARS/CH/SP. // Coopération SDIS/ARS/CH. // Action conseil de l'ordre des médecins. // Accueil des stagiaires.

Prévention

Bon maillage de la politique de santé/éducation dans le département. // Services de prévention (PMI, CPEF, santé scolaire) répartis sur tout le département. // Projets de santé en milieu éducatif (plan information santé auprès des élèves).

Maisons de Santé Pluridisciplinaires

Maisons de santé. // Maisons de santé pluridisciplinaires. // Développement des Maisons de santé. // Maisons de santé : groupement de médecins généralistes (1^{er} soins). // Maillage centres hospitaliers/maisons médicales.

Accès aux soins pour tous

Offre de proximité hospitalière : accès aux soins quelque soit l'âge, la situation économique et financière, l'origine. // Services dédiés à la prévention des plus démunis et des soins spécifiques des personnes isolées. // L'accès des soins des plus démunis. // Politique de santé en faveur des réductions des inégalités sociales et de santé dans l'Education Nationale // Répondre à un besoin de soins quelqu'en soit la forme.

Spécialités.

Besoins de conserver l'accès à certaines spécialités ophtalmologiste, psychiatrie. // Bon maillage PMI. // CAMSP.

Proximité

Développer une permanence des soins de proximité. // Services hospitaliers.

Services de soins

Accès facile aux soins : pharmacie, infirmiers, kiné... // Pharmacies de proximité. // Pharmacies. // Médecins, infirmiers, kiné. // Infirmiers libéraux. // Infirmiers à domicile. // Bonne couverture infirmières libérales // Services ambulances. // VSL // Portage de repas.

Secours / Urgences

Services des urgences (mais à améliorer). // L'accès aux soins d'urgence. // Maillage territorial des centres de secours (1 CS à moins de 10 mins d'un bassin de vie). // Bon maillage hospitalier et centre de secours.

2. SERVICES QUI MANQUENT

Organiser l'offre de soins

Un véritable projet médical qui permettrait d'une part l'attractivité et d'autre part l'évolution de la prise en charge (ex : télé-médecine, téléconsultation...). // Un vaste plan national sur le financement participatif au coût de la santé. // Dépasser les limites administratives. // Hiérarchiser l'offre hospitalière et de soins. // Services d'accès spécifiques pour accompagner les soins. // Service de garde de médecins généralistes pour éviter l'encombrement des urgences. // Prise en charge d'état de santé aggravés faute de médecins de proximité. // Maison de santé. // Renforcer l'aide au développement d'EHPAD // Liens entre Maisons médicales et hôpitaux.

Médecins spécialistes

Risque évident et existant d'absence de soin puisqu'il est impossible d'obtenir des rendez-vous chez des spécialistes. // Renforcer la présence de médecins spécialistes dans les centres bourgs. // Déficit de médecins spécialistes et psychiatriques. // Accessibilité aux spécialistes et santé mentale. // Santé mentale : pédopsychiatrie. // Renforcer les spécialistes notamment ophtalmologiste, dermatologiste. // Le nombre de médecins spécialistes (ophtalmologistes, rhumatologistes). // Médecins spécialistes : ophtalmologiste, dermatologiste.

Accès aux spécialistes - transports

L'accès aux médecins spécialistes. // Délais de rdv. // Transports à bas coût pour rdv spécialistes. // Transports pour se rendre vers des structures spécialisées notamment pour les jeunes ruraux. // Possibilité de transport pour

accéder aux services médicaux. // Transports vers les pôles de santé/spécialistes (manque de dispositifs locaux). // Difficulté d'accès aux spécialistes (peu ou pas de transports sur Epinal). // Accès facile aux spécialistes après dépistage : ophtalmologistes, orthopédistes... // Transports pour accéder aux spécialistes.

Médecins généralistes

Démographie médicale, vers un manque de médecins dans l'EN. // Médecins scolaires. // Le nombre de médecins généralistes.

Prévention

Prévention (« Maison de la prévention ») à tous les niveaux de la société. // Prévention : accompagnement de la population (signalement, maintien à domicile, éducation). // Travailler sur la prévention des populations. // Maison de la prévention. // Actions de prévention. // Services liés à la prévention santé.

Coordination

Coordination entre l'offre de proximité, l'offre hospitalière de territoire et le niveau de secours. // Articulation entre le libéral et le secours.

Coopération des professionnels

Echanges de pratique plus fréquents afin de se connaître et travailler ensemble sur les solutions envisagées. // Plus de coopération entre les services de secours.

Maintien à domicile

Maintien à domicile des séniors. // Habitat adapté aux séniors (hors des maisons de retraite). // Services de soins infirmiers à domicile (certains territoires sont sous-dotés). // Plateformes de répit. // Structurer l'accueil des personnes handicapées.

Attractivité

Aide à l'installation en zone rurale pour les médecins et professions paramédicales. // Attractivité pour attirer les médecins.

Communication

Communiquer. // Manque de visibilité, d'affichage, de mise en réseau.

3. PROPOSITIONS

Incitation à l'installation des professionnels de santé.

Favoriser l'installation dans les Vosges. // Favoriser l'installation de médecins généralistes et spécialistes. // Financements pour l'implantation de médecins. // Incitation à l'installation ciblée. // Favoriser l'installation de jeunes médecins (bourse étudiant, accueil de stagiaires). // Aide et accompagnement de l'installation.

Attractivité globale du territoire

A elle seule la santé n'est pas structurante, elle doit pouvoir s'appuyer sur un tissu économique favorable (emploi du

conjoint par ex) et sur des infrastructures développées (haut débit, réseau routier). // Rendre attractif le département pour les médecins (pas uniquement pour les libéraux)

Structurer l'offre de soins des territoires.

Optimiser l'offre de soins par la coopération, l'accessibilité, la lisibilité, l'attractivité autour de 3 niveaux : la proximité, la fréquence, le secours. // Mieux organiser // Amener plus de services de santé chez les personnes les plus demandeuses (séniors). // Renforcer les zones fragiles // Promouvoir les partenariats pour promouvoir les sapeurs pompiers volontaires. // Intégrer les possibilités de réponses médicales ou paramédicales sapeurs pompiers dans la réponse rurale grâce au maillage existant. // Formation aux 1^{er} secours à développer.

Organisation de la mobilité pour accéder aux soins.

Schéma départemental de transport d'accès aux soins. // Organiser les moyens de transports pour accéder aux spécialistes (pour population en difficulté de mobilité). // Dispositif de mobilité. // Transports vers les spécialistes. // Faciliter les déplacements pour accéder aux spécialistes. // Agir sur les délais d'attente.

Coordination, mise en réseau.

Créer, renforcer les réseaux existants avec tous les acteurs de la santé (médecins libéraux, para-médicaux, hôpitaux locaux, EHPAD...). // Mise en place de coopération et mutualisation. // Optimisation l'offre par la coopération. // Développer les contrats locaux de santé et les faire connaître à la population. // Développer les partenariats, le réseau public-privé par des conventionnements. // Mise en réseau et information. // Mise en réseau locaux (1+1 =3).

Maisons de santé pluridisciplinaire.

Maisons de santé. // Construction de maisons de santé. // Poursuivre le développement des Maisons médicales pour améliorer l'attractivité du territoire et l'organisation des soins. // Favoriser la création de maisons de santé pluridisciplinaire avec des gardes. // Financer le personnel administratif des maisons pluridisciplinaire de santé.

Innovation dans l'organisation et Télémédecine

Médecins spécialistes « tournants » en ambulants dans les maisons de santé. // Accès amélioré vers les spécialistes avec matériel médical professionnel dans les MSP. // Utiliser les nouvelles technologies. // Services à développer pour palier à la désertification médicale : services de télésanté, services de téléconseils médicaux. // Télémédecine pour les spécialistes. // Promouvoir la télémédecine pour les sapeurs pompiers. // Téléconsultation.

Prévention pour tous.

Développer la prévention. // Maison des adolescents pour un 1^{er} accueil puis réorientation (projet en cours Epinal/Remiremont). // Maison des adolescents (en cours) à déployer sur l'ensemble du territoire. // Accompagner les associations dans la prévention (actions d'information) auprès de public cible (personnes âgées, jeunes, familles). // Dotation aux associations pour permettre un accès aux soins : avec l'accompagnement social. // « Publicité » pour la

médecine de prévention. // Démocratiser les actions de santé par plus d'infos dans les journaux. // Favoriser davantage la promotion de la santé et les mesures de prévention.

Communication et lisibilité de l'offre de soins.

Communiquer / Informer. // Concertation/communication notamment sur la santé mentale // Lisibilité de l'offre existante (parcours de soins). // Développer les outils de communication inter hospitaliers et extrahospitaliers.

Mardi 14 mars à 9h30 à Capavenir-Vosges

32 participants

Introduction par Martine Gimmillaro - VP du Conseil Départemental

1. SERVICES ESSENTIELS A CONSERVER

Les services de proximité en général

Maison des services publics // Services d'information sur les services // Services de proximité (boulangerie – coiffeur – Poste – médecin – services d'Etat) // Commerces de proximité

Santé/social

Présence des professionnels de soins et de santé, accès aux mutuelles // Accès aux soins et aux structures d'hébergement // Les services de proximité santé/social (CLIC, MSP, Hôpitaux, CCAS,...) / Les CCAS, les maisons de la solidarité, les clubs de Personnes âgées // Services de soins et d'urgence // Médecins de proximité, accès à la santé // Médecin traitant au cœur du dispositif // Maintien du social // Centres sociaux

Maintien à domicile

Les services à la personne (aide ménagère) // Aides à la personne // Aides à domicile, soins, aides à la toilette, ménage, confection et/ou portage de repas, téléassistance // Service médical (ADMR)

Animation

Actions intergénérationnelles (animation, habitat) // Personnes ressources

Accès aux droits et administrations (mairies)

Transports

Structures diversifiées aux PA selon leur degré d'autonomie, structures hybrides

Services domestiques

Associations de petits travaux (jardinage et autres) // Distribution et collecte de courrier // Services à la personne, hygiène et bien être (coiffure, pédicure).

2. SERVICES QUI MANQUENT

Services en général

Services de prévention, de repérage, d'orientation // Accompagnement dans les démarches administratives // Lourdeurs administratives pour beaucoup de démarches

Les aides

Lisibilité des aides // Financement du coût des maisons de retraite

Les transports

Navettes en bus pour accéder aux services

Lutte contre l'isolement

Etablissements

Places en Ehpad // Etablissements pour personnes âgées VALIDES // Services d'accueil temporaires pour soulager les aidants, équipes citoyennes // Places en Ehpad (liste d'attente) // Problèmes de personnels // Solutions intermédiaires entre hébergement et domicile, lieux de rencontres

Santé

Médecins qui ne se déplacent plus à domicile ou non remplacés // Désertification de médecins et personnels de santé / Services de soins à domicile // Spécialistes pas sur place et temps d'attente pour les rdv // Manque de personnels aidants // Maisons de santé pluridisciplinaires

Habitat

Adapté au cœur des villages et villes (cf. Vagney)

Services domestiques

« Maisons agences » de petits services (électricité, plomberie...)

Accès à la culture

Communication

Lisibilité des services existants // Information du grand public // Repérage, coordination entre les services // Diffusion de l'information // Communication sur les services existants // Informations sur les techniques nouvelles et leurs applications (internet), Vosges Info

3. PROPOSITIONS

Services de proximité :

Il les faudrait mieux répartis et plus accessibles // Maintenir les commerces de proximité (boulangeries, presse, ...) // Réduire les démarches administratives et leur lourdeur

Animation

Des personnes volontaires et disponibles pour échanger avec les PA // Rencontres, animations, rompre l'isolement / Développer des ateliers pour rompre l'isolement // Renforcement du lien social // Relations, échanges entre générations (sorties, lectures,...) // Equipe citoyenne à développer autour de la lutte contre l'isolement // Sur le même principe que « voisins vigilants », « voisins aidants » //

Visites de bénévoles à domicile // Améliorer l'entraide // Ateliers pour les PA // Développement des services d'accompagnement aux PA pour la vie sociale (culture, tourisme) // Articuler les différentes initiatives en associant élus, professionnels et citoyens // Développer les échanges intergénérationnels et les lieux // Intégrer les personnes dans d'autres actions d'insertion // Accompagnants pour certaines démarches ponctuelles

Santé

Renforcer le lien entre ville et hôpital

Habitat

Agrandir le parc de location adapté pour maintien à domicile // Habitat adapté, construire des bâtiments dans les cœurs de villages pour les PA

Maintien à domicile

Améliorer les aides pour l'habitation, aux portages de repas // Bus avec prestation (coiffeur) // Services itinérants, meilleure visibilité dans la répartition des compétences

Communication

Développer l'information sur l'existant // Information : panneaux publicitaires, se servir des medias // Visibilité des services existants, échanges sur les actions innovantes // Site

internet, moteur de recherche pour les services aux PA // Guide simple

Aides

Prise en charge des services qui permette le maintien des PH relativement jeunes // Diminution des tarifs, des coûts // Actions en faveur des aidants // Meilleure reconnaissance du statut des aidants, aides aux aidants au quotidien

Etablissements

Multiplier les lieux d'accueil et les services d'accompagnement // Adéquation entre démographie et structures d'hébergement // Plus de personnel dans les établissements // Former les professionnels // « Halte-garderie du 3^{ème} âge »

Transports

Aides aux transports pour supermarchés et marchés // Exemple de service de transports Familles Rurales avec conducteurs bénévoles // Moyens de transports adaptés par mutualisation de l'existant // Mieux organiser les déplacements avec les voitures particulières // Taxi social pour les soins ou les démarches

Gouvernance

Coordination des différents acteurs

Mardi 14 mars à 9h30 à Capavénir-Vosges

28 participants

Introduction par Martine Gimmlaro - VP du Conseil Départemental

1. SERVICES ESSENTIELS A CONSERVER

Systeme éducatif

En priorité 1 : l'école et l'éducation // Présence de structures scolaires (écoles, collèges) sans oublier le numérique et des structures d'accueil enfance de petite enfance. // Scolarité (de la maternelle au collège/lycée). // Education : école, collèges // Education : école. // Ecoles maternelles et élémentaires. // Ecole (4) // Ecoles, collèges, lycées. // Collèges, lycées, formation. // Collèges/ lycées. // PEDT

Loisirs, sports et culture.

Lieux d'accueil de loisirs (centres sociaux, associations, MJC, clubs, commerces, cinéma) // Les services de loisirs éducatifs // Les services culturels et ludiques (cinéma, ludothèque...) // Les cinémas. // Les activités sportives. // Equipements sportifs de proximité (skate parc). // Equipements sportifs // Des structures sportives et culturelles. // MJC // Services marchands : culture et loisirs, cinémas, shopping.

Citoyenneté

Ecoles de jeunes sapeurs-pompiers (une école à 20 kms d'un bassin de vie). // Education populaire. // Foyers ruraux. // Développement de la coopération entre acteurs éducatifs entre plusieurs communes

Accueil et information jeunes

Relais d'information jeunesse. // Accueil jeunes (2). // MSAP. // Réalité des besoins du territoire avec proposition de formation.

Accompagnement social

Maintien des structures sociales : centres sociaux, association d'insertion, missions, locales, JPAB. // Espaces de vie sociale. // Centres sociaux (8) // Services sociaux, MSVS. // Centre social « Les Charmilles ». // Centre social « La Toupie » (2). // Centre social « L'arboré sens » // Médecins.

Insertion professionnelle

Insertion sociale et professionnelle. // Lieux d'insertion (Mission Locale, Jeunes prêts à bosser, formation). // Services d'orientations/emploi (Mission Locale, Jeunes prêts à bosser). // Garder les dispositifs existants dans leur fonction (JPAB). // Jeunes prêts à bosser // Mission Locale (3). // Pôle Emploi.

Accueil jeunes enfants.

Crèche, garderies. // ALSH (8).

Services de transport.

2. SERVICES QUI MANQUENT

Des lieux d'accueil pour les jeunes

Un lieu du « troisième temps » pour la prise en charge du temps libre, du temps de loisirs, et d'épanouissement de la jeunesse. // Lieux d'accueil adaptés à la jeunesse « semi-encadrés ». // Accueil ados. // Accueil jeunes : espaces d'activités régulières. // Espaces de vie sociale (associations, centres sociaux, accueil jeunes). // Activités pour adolescents.

Insertion, formation et orientation professionnelle.

Des services liés à l'orientation, à l'accompagnement vers l'emploi. // Insertion des jeunes 16/25 ans. // Ouest = peu de dispositif de formation et orientation professionnelle. // Services éducatifs complémentaires. // Etablissements d'études supérieures.

Equipements et activités sportifs et culturels

Certains équipements sportifs (terrain multisports, skateparc...). // Equipements sportifs et culturels. // Activités culturelles et sportives. // Accès à la culture (médiathèque). Centres de loisirs.

Associations et bénévoles pour la jeunesse

Associations et clubs pour les jeunes. // Proximité / Associations qui maintiennent les liens / Service social. // Bénévoles dans le monde associatif. // Plus de structures. // Encadrement, accompagnement surtout pour les tranches 12/17 ans. // Secteur associatif vraiment dédié à la jeunesse avec le problème du bénévolat des encadrants.

Accès la santé et aux soins.

Accès à la santé spécifique. // Médecins ou maisons médicales. Services médicaux (médecins généralistes, spécialistes).

Mobilité et transports

Transports (6). // Moyens de transports (2). // Mode de transport. // Services de mobilité. // Transports, mobilité (coût, desserte). // Autonomie en terme de transports dans les zones rurales (ouest, les vallées de Saint-Dié et Remiremont).

Accueil de la petite enfance

Modes de garde (crèche, multi-accueil). // Structures d'accueil petite enfance. // Crèches itinérantes. // Services

de garde d'enfants. // Service de garde d'enfants collectifs (crèche). // Moyens de garde.

Une politique jeunesse

La reconnaissance de l'importance de la compétence enfance/jeunesse dans les nouvelles communautés de communes. // Service territorial de la jeunesse par bassin de vie (informations, orientation, loisirs, insertion, culture).

Hébergement pour les jeunes.

Pas de solutions de logement (jeunes pauvres).

Information et communication

Visibilité pour les jeunes.

Communication.

Accès aux services

Moyens financiers d'accès à la culture si le jeune habite hors de l'agglomération. // Accès aux loisirs. // MSAP.

3. PROPOSITIONS

Des lieux d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes

Mise en place de relais jeunes. // Une prise en charge d'un accompagnement socio-professionnel des jeunes plus maillé ou autrement dit un renforcement des Missions Locales dans leur mission d'accompagnement de la jeunesse dans tous ses aspects. // Mettre en place des « relais-jeunes » dans les territoires ruraux. // Meilleure communication sur l'existant via différents supports : par l'école, la mairie, la maison des ados, les Missions locales, le département... // De l'information sur les services liés à l'orientation. // Sensibiliser, informer sur la présence des services sur le territoire.

La mobilité, essentiel pour les jeunes

Desserte des secteurs les plus ruraux (toutes thématiques). // Améliorer l'accessibilité et les trajets pour faire des

activités. // Développer davantage les moyens de transports (qu'ils soient routiers ou ferroviaires). // Favoriser la mobilité des jeunes pour l'accès aux lieux culturels, aux soins et aux modes de garde. // Favoriser la mobilité des jeunes, tout n'est pas que ligne de bus.

Une politique en faveur de la jeunesse

Une ambition politique et une contractualisation du département sur l'éducation hors temps scolaire et non familiale. // Volonté politique d'investir sur la jeunesse. // Une volonté politique forte qui s'appuie sur les acteurs locaux à moyen terme (conventions pluriannuelles d'objectifs). // Vision d'ensemble sur les services pour les jeunes.

Valoriser les initiatives locales et soutenir les associations

S'appuyer sur les acteurs locaux. // Création de contrats d'animation jeunesse et territoires. // Etablir des conventions d'objectifs pluriannuelles. // Prise en charge d'un accompagnement de la jeunesse. // Recenser toutes les initiatives réussies pour les généraliser. // Plus de bénévoles encadrants. // Une antenne pour articuler les projets pour la jeunesse. // Sites numériques.

L'accompagnement social des jeunes

Centre social (2). // Prévoir systématiquement hébergement pour les formations initiales (vacances et week-end compris).

L'accueil de l'enfance et la petite enfance

Augmenter l'offre collective de garde pour la petite enfance. // Les centres de loisirs périscolaires de proximité comme lieu d'éducation et moyen de garde. // Utiliser l'outil PEDT pour renforcer la complémentarité éducative des acteurs et proposer de véritables « alliances éducatives ». // Des structures scolaires mieux adaptées // Coopératives d'écoles. // Des équipements sportifs, de loisirs.

Mardi 14 mars à 14h00 à Capavenir-Vosges

31 participants

Introduction par Philippe Faivre - VP du Conseil Départemental

1. SERVICES ESSENTIELS A CONSERVER**Spécificités territoriales**

Ouest vosgien : MSAP, services du CD, collègues, écoles primaires, gendarmerie

Santé

EHPAD, maisons de santé, hôpitaux, maternité, hôpitaux, urgences accessibles // Médecins de proximité, infirmières, kinés, Médecins spécialistes, santé mentale // Soins hospitaliers spécialistes

Proximité

Poste, perception, Boulangeries, commerces de proximité // Présence humaine de proximité, Accueil par une personne en lien avec un réseau

Habitat

Habitat rural // Logements sociaux

Social

Permanences sociales du CD, CCAS // Services d'accompagnement dans tous les domaines // Accompagnement des personnes n'ayant pas accès à leurs droits

Administrations

Mairies, Conseil Départemental, sous-préfectures

Emploi

Pôle emploi, mission locale, Cap Emploi, services de l'emploi, aides à l'emploi // Services liés à l'insertion

Sécurité

Gendarmerie, pompiers, Sécurité publique et civile, SDIS

Enfance

Accueil des jeunes enfants // Réseau d'assistantes maternelles, PMI // Services de prévention, PMI, santé scolaire, santé mentale, CPEF // Service d'accueil des jeunes enfants

Education

Enseignement primaire et secondaire, collègues, écoles // Activités scolaires et périscolaires loisirs, culture, sports, jeunesse

2. SERVICES QUI MANQUENT**Formation**

Centres de formation adultes notamment nouveaux métiers comme le numérique // Individualiser la formation // Offres de formation plus territorialisée notamment nouveaux métiers

Education

Offre d'accueil du jeune enfant, périscolaire, horaires atypiques // Ecoles à moins de 30 minutes

Transports

Bus navette pour petits trajets, transports à la demande, transports PA // Communication sur les transports pour personnes à mobilité réduite // Liaisons ferroviaires

Habitat

Logement, habitat dégradé, foyers étudiants, résidences PA // Logements sociaux en zone urbaine, isolation énergétique et sécurité phonique

Santé

Offre de soins, consultations spécialistes, ophtalmo, Foyers d'accueil d'urgence PA

Emploi

Pôle emploi

Enfance

Crèches, Places de crèches et maisons d'assistantes maternelles // Service d'accueil jeune enfant (La Voge les Bains, Senones), soutien à la parentalité // Terre d'eau : offre d'accueil jeune enfant, horaires atypiques

Proximité

Manque de visibilité sur les rôles de chacun, Problématiques d'accès // Services de La Poste inexistant dans certains territoires // MSAP CC Hautes Vosges – MSAP Châtenois // Services d'information et de regroupement des dispositifs existants // Offre culturelle et activités sportives // Maisons multiservices // Regroupements de services dans la limite de 45 minutes pour éducation et santé et 20 minutes pour sécurité // Lieux uniques pour CAF, CPAM, Pôle Emploi, Poste, Vosgelis : un par ancien canton // Horaires CAF // Ré-humaniser la relation à la personne // Ingénierie pour monter des projets communs, construire à plusieurs des réponses comme aujourd'hui // Echanges culturels à l'échelle intercommunale // Accompagnement aux hauts débits // Commerces de proximité

3. PROPOSITIONS

Transports

Navettes transports, Taxi social // Mutualiser les moyens de transports // Améliorer le réseau routier « horizontal » // Envisager une réponse simple et peu coûteuse pour les déplacements // Transports volontaires de longue durée : organiser les transferts et relais

Santé

Attractivité des territoires pour métiers de la santé // Etablir un numerus clausus par territoire de bassin de vie

Education - Formation

Déploiement offre de formation, Formation pour les plus fragiles // Prévention scolaire // Rencontres corps enseignant – assistantes sociales, coopérer pour agir au cas par cas

Proximité

Localisation tenant compte des besoins et non de la rentabilité // Mise en commun des services, Mutualiser les moyens, Décloisonner les interventions et expérimenter localement, Développer les réseaux et travailler davantage ensemble // Maintien à domicile avant Ehpad // Augmenter les MSAP = une tous les 15 kms, augmenter leurs capacités //

Des professionnels ambulants allant à la rencontre des usagers. Le bus des services publics, Accompagnement physique pour les personnes les plus fragiles // Accès au haut-débit partout Accès aux droits // Poursuivre l'aide aux associations // Equipements sportifs et offre culturelle, Echanges culturels intercommunaux // Amplitude horaire des services publics, Adaptation des horaires (Poste !) // Services d'accompagnement pour les personnes isolées ou ne sachant pas se débrouiller, Se réunir, donner des idées, en parler

Information – communication

Portail unique sur le département sur information services // Simplification des démarches administratives // Un numéro de téléphone unique sur le département // Communiquer sur ce que le Département fait au sein des MSAP // Développer une culture de responsabilité citoyenne et d'engagement citoyen // Gérer la critique collectivement, donner la parole aux usagers, comprendre ce qu'ils attendent réellement, leurs besoins // Témoigner sur la chaîne des services qui a permis de régler un problème // Dossier unique de l'utilisateur

Sécurité

Police intercommunale en rural // Plateforme unique 15, 18, 112

Mardi 14 mars à 14h00 à Capavenir-Vosges

17 participants

Introduction par Philippe Faivre - VP du Conseil Départemental

1. SERVICES ESSENTIELS A CONSERVER**Les lieux publics d'accès aux services numériques**

Faciliter et développer tous les accès aux services numériques et de plus en plus indispensable pour toute la population. // Les MSAP (5). // MSAP à préserver. // MSAP à renforcer. // Les centres sociaux. // Point Cyb Epinal.

Des services à domicile

Service au domicile. // Les associations de proximité qui peuvent être de bons relais.

Le haut débit et des réseaux de qualité

Accès au haut débit (la fibre). // Maintenir les infrastructures réseaux et la qualité des services en adéquation avec les nouveaux usages.

L'accès à Internet pour tous

Internet : indispensable. // Haut débit Internet. // Accès Internet individuel. // Accès à Internet chez soi ou sur son lieu de travail. // Accès téléphonie mobile.

Formation et accompagnement au numérique.**Les mairies, accès de proximité**

Mairies (2). // Mairie : 1^{er} guichet pour la population. // Guichet mairie avec accès Internet. // Accès disponible en mairie. // Site Internet mairie (2). // Mairie, secrétaire disponible.

Equipements informatiques

Démocratisation des équipements informatiques // Sécurité par un accès physique aux services (même loin).

Le numérique pour des services essentiels

Démarches administratives, emploi, social. // Santé – sécurité. // Services de secours. // Structure de soins. // Accès aux soins.

2. SERVICES QUI MANQUENT**Lieux d'accès au numérique**

Un accompagnateur « visiteur du numérique par MSAP qui prend le temps de montrer aux usagers l'outil numérique. // Un service informatique avec poste disponible et une aide à l'utilisation. // Point d'entrée unique aux services numériques pour faciliter l'orientation ou la démarche. // Maison des services publics. // MSAP. // CCAS.

Ne pas tout dématérialiser et garder le contact physique.

Relations physiques ou contact physique. // Non aux plateformes. // Bourse pour les transports. // Mobilité pour les personnes âgées.

Poursuivre, renforcer les procédures dématérialisées.**Des services à distance**

Services de télé conseils : numérique, santé. // Accueil médical spécialisé. // Télé services pour santé. // Service de télé conseil.

Aide à l'équipement.**Accès au haut débit**

L'accès au haut débit voire très haut débit en rural. // Un niveau de service plus uniforme et pas seulement accessible en région spinalienne (zone blanche, haut débit). // Accès Internet confortable (débit 3 – 5 mgbits, couverture). // Téléphonie mobile.

Formation et accompagnement

Accompagner les personnes âgées, les populations en décalage. // Accompagnement des publics les plus en difficulté. // Aides aux managements de l'outil Internet : en mairie, chez l'habitant (personnes âgées), en bibliothèque. // Accompagnement à la transition numérique. // Professeurs formés à l'accompagnement aux usages numériques en local. // Accès à l'outil informatique pour certaines catégories de population (les plus âgées, les plus jeunes).

3. PROPOSITIONS**Une politique volontariste pour la transition numérique.**

Plan global numérique (collectivités, entreprises). // Démystifier l'outil numérique // Rassurer les utilisateurs. // Afin d'améliorer la situation, prendre des jeunes en service civique pour l'accompagnement numérique (pré diagnostic numérique). // Développer les réseaux et solutions alternatives. // Incubateurs de réseaux sociaux. // Information par Internet (plus de papiers). // Simplification administrative (n° sécu).

Formation, apprentissage et accompagnement

Développement des formations informatiques. // Formation simple d'accès. // Pour les populations les plus éloignées, organisation de groupes d'apprentissage (navigation). // Diagnostic d'autonomie numérique (cf

Emmaüs Connect). // Aider les personnes à accéder à l'informatique (faire avec). // Réaliser des accompagnements individuels (isolés, personnes âgées). // Mettre en œuvre des ateliers d'accompagnement au numérique et à la dématérialisation des procédures administratives. // Réaliser des accompagnements individuels pour les publics isolés. // Favoriser la prise en mains dès le plus jeune âge, via le monde scolaire notamment.

Des lieux d'accueil et d'accès à Internet.

Point d'entrée unique, médiateur numérique. // Maisons de services au public davantage présentes sur le département. // MSAP : communiquer, e-secrétariat et démarches. // Créer des relais locaux associatifs sur le thème du numérique (proximité, réactivité...). // Créer des relais associatifs intergénérationnels. // Un service public pour les personnes âgées // Un n° vert.

Aides à l'équipement et à l'accès Internet.

Aides financières à l'équipement des personnes. // Avoir des achats groupés pour le matériel. // Offrir un ordinateur par famille. // Réduire les coûts d'abonnement. // Aide financière pour les accès Internet. // Accompagnement technique. // Mise en place de services d'aides.

Adapter et améliorer les infrastructures

Augmenter le débit Internet. // Une amélioration du réseau haut débit. // Obliger les opérateurs à faire des améliorations de débit et de couverture. // Améliorer la connexion internet. // Plus de relais pour la téléphonie mobile. // Service mobile pour suivre les problèmes matériels. // Revoir le coût des opérateurs.

Mise à jour du site Internet du conseil départemental

par rapport au pôle développement des solidarités + infos sur les dispositifs + possibilité saisie demande en ligne + suivi de dossier.



LA VIE EN
VOSGES
le Département

